



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 674/2020
Date de la séance du CE : 10 juin 2020
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
N° d'affaire : 2019.ERZ.70876
Classification : Non classifié

Rapport de gestion 2019 de la Haute école spécialisée bernoise (BFH). Prise de connaissance

1. Objet

Les tâches, objectifs et directives concernant la Haute école spécialisée bernoise (BFH) sont définis dans la loi du 19 juin 2003 sur la Haute école spécialisée bernoise (LHESB), dans la Stratégie de la formation du canton de Berne ainsi que dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif à la BFH pour les années 2017-2020 (ACE 1311/2016).

Le Conseil-exécutif constate, à l'intention du Grand Conseil, que la BFH a fourni de bonnes prestations en 2019. Le rapport de gestion de cette dernière montre qu'elle a accompli avec succès ses tâches et a atteint ses objectifs. Il convient de mentionner tout particulièrement les points suivants :

- En 2019, les 6979 étudiants et étudiantes immatriculés à la BFH étaient répartis entre 30 filières de bachelor (5603) et 23 filières de master (1376). A cela s'ajoutent 2312 diplômes sanctionnant des formations continues (CAS, DAS et MAS/EMBA).
- Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), durant le semestre d'automne 2019, quelque 79 800 étudiants et étudiantes suivaient une formation dans une haute école spécialisée suisse, soit 1,7 pour cent de plus que l'année précédente. A la même période, la BFH a connu pour la première fois une baisse de ses effectifs estudiantins, qui étaient inférieurs de 0,4 pour cent par rapport à ceux de 2018¹. Alors qu'au niveau master elle enregistrait une hausse du nombre d'étudiants et d'étudiantes, ce dernier a diminué de 1,5 pour cent par rapport à l'année précédente au niveau bachelor. La BFH va suivre cette évolution, car le nombre de nouveaux étudiants et étudiantes suit le même schéma. En fin de compte, la part d'étudiants et d'étudiantes inscrits à la BFH eu égard au nombre total d'étudiants et d'étudiantes en haute école spécialisée à l'échelle suisse a légèrement baissé pour atteindre 9 pour cent (contre 9,2 pour cent en 2018). Une fois encore, c'est le département Gestion qui subit la plus grande perte ; ses effectifs ont reculé d'environ 6,5 pour cent par rapport à 2018. Des mesures globales ont été engagées dans ce département en ce qui concerne l'offre de formation ; leurs effets seront visibles dans les prochaines années. Le département Architecture, bois et génie civil (ABGC) et la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) ont, eux aussi, vu leurs effectifs estudiantins diminuer de plus de 6 pour cent en 2019, après une évolution stable (ABGH) ou croissante (HAFL) les années précédentes. En revanche, le nombre d'étudiants et d'étudiantes a nettement augmenté dans les départements Travail social et Santé, respectivement de 7 et de 6,5 pour cent. Il faudra continuer de suivre l'évolution des effectifs estudiantins.

¹ Les écarts entre la statistique de l'OFS et le rapport de gestion de la BFH concernent les filières d'études proposées en coopération dans les domaines de la physiothérapie, de l'ingénierie biomédicale et de la production multimédia.

- La baisse des parts de marché de la BFH se reflète aussi dans l'évolution défavorable du bilan lié à l'Accord intercantonal sur les hautes écoles spécialisées (AHES). Ces dernières années, les recettes que la BFH a générées en vertu de cet accord étaient plus ou moins constantes, mais le nombre d'étudiants et d'étudiantes bernois qui sont immatriculés dans une autre haute école spécialisée a augmenté. En 2019, les recettes de la BFH découlant de l'AHES s'élevaient ainsi à 34,68 millions de francs et les dépenses à 41,43 millions de francs. En plus de mettre en œuvre des mesures visant à accroître l'attrait de ses filières d'études, la BFH peut essayer de récupérer des étudiants et étudiantes bernois en créant de nouvelles filières, soit dans des domaines qui ne sont pour l'instant enseignés que dans d'autres hautes écoles spécialisées, soit sur de nouvelles thématiques demandées par le marché. Dès lors, la BFH proposera une nouvelle filière de bachelor en International Business Administration. De plus, au niveau master, elle étendra l'offre de formation du département Santé et proposera de nouvelles filières d'études en Digital Business Administration, en Multimedia Communication & Publishing et en informatique médicale à compter de 2020. Les nouvelles filières d'études sont créées en concertation avec la Direction de l'instruction publique et de la culture.
- Il est par ailleurs réjouissant de constater que les coûts par place d'études en 2018 sont restés comparables à ceux des autres hautes écoles spécialisées de Suisse. Ce résultat a surpris au vu du tassement de la croissance des effectifs estudiantins ainsi que des désavantages persistants que la BFH connaît en matière de sites et d'infrastructure.
- En 2019, la BFH a analysé sa stratégie et fait face à la modification de ses conditions générales, qui représentait un défi. Les thèmes suivants ont ainsi gagné en importance dans l'enseignement et la recherche : transition numérique, égalité des chances, durabilité et entrepreneuriat. La recherche effectuée à la BFH s'est donc concentrée sur les objectifs annuels de l'école en matière de transition numérique et de diversité. De plus, certains projets internes à la BFH ont pour objectif de faire progresser la transition numérique dans le cadre de la recherche. Dix projets interdépartementaux ont également été sélectionnés sur le thème de la diversité dans le but de renforcer les synergies entre les départements. Par ailleurs, la recherche appliquée et développement a connu une forte croissance à la BFH, en ce qui concerne à la fois le nombre de projets (+12 % par rapport à 2018) et les fonds de tiers. Ces derniers sont passés de 33,1 à 36,9 millions de francs.
- Le nombre de projets que la BFH réalise en partenariat avec l'économie, la société, la culture, les pouvoirs publics ou d'autres hautes écoles reste relativement constant. En outre, l'école a mis en place d'autres partenariats importants en lien avec des projets initiés par le Conseil-exécutif. Ainsi, elle collabore avec le Swiss Innovation Park (SIP) à Bienne et avec la Technische Fachschule Bern (TF Bern) et la Haute école pédagogique germanophone (PHBern) dans le cadre du TecLab à Berthoud. Ce dernier ouvrira ses portes en 2020 et proposera de premières offres pilotes. Enfin, le projet « Swiss Center for Design and Health » a été lancé en 2019 ; la BFH s'est vu confier les travaux de mise en place.
- Pour la direction de la BFH, l'année 2019 a été marquée par la préparation des grands changements de 2020. Le recteur actuel, Herbert Binggeli, prendra sa retraite à l'été 2020. Le conseil de l'école a choisi son successeur en la personne de Sebastian Wörwag, qui prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2020. Magdalena Schindler Stokar, la rectrice suppléante et cheffe de la HAFL, partira aussi à la retraite. Le conseil de l'école a choisi Ute Seeling pour diriger la HAFL à compter du 1^{er} septembre 2020.
- Depuis le 1^{er} janvier 2020, Donald Vogt, directeur et administrateur de la société Marti Gesamtleistungen AG, siège au conseil de l'école. Il remplace Bernhard Bratschi. Le Conseil-exécutif a en outre reconduit dans leur fonction Markus Ruprecht (président du conseil de l'école), Monika Ei-

chelberger-Gerber (membre) et Hans-Martin Wahlen (membre) pour la période allant de 2020 à fin 2023.

- En 2019, le projet de campus lancé par le canton pour le site de la BFH à Bienne a subi des revers importants. Les travaux n'ont en effet pas pu débuter comme prévu, car un propriétaire immobilier s'est opposé à son expropriation et l'appel d'offres aux entreprises totales a été interrompu. Ce retard a des conséquences pour toutes les solutions transitoires mises en place par la BFH et reporte le déménagement de locaux dont l'utilisation ultérieure est déjà planifiée (p. ex. TF Bern et TecLab à Berthoud). S'agissant du second projet lié à la concentration des sites de la BFH, le Campus Bern, on ne sait toujours pas si l'échéance prévue pour 2026 pourra être respectée au regard des pics d'investissement cumulés pour différents projets de construction dans le canton.
- Les comptes annuels de la BFH bouclent sur un excédent de 1,9 million de francs. Par ailleurs, le résultat du marché des capitaux, d'un montant de 4,2 millions de francs, a un effet positif sur les comptes annuels 2019 de la BFH (2018 : CHF 1,9 mio). Cependant, le résultat d'exploitation s'élève à -2,3 millions de francs, ce qui correspond aux attentes. Cette perte a été prévue dans les réserves au vu des dépenses spéciales liées notamment aux campus Biel/Bienne et Bern. Le capital propre de la BFH inscrit aux comptes annuels est passé à 45,7 millions de francs grâce au résultat positif dans le domaine des fonds de tiers (CHF 4,7 mio contre CHF -1,0 mio en 2018).
- La contribution cantonale s'est élevée à 115, 3 millions de francs, soit 38,2 pour cent des revenus de la BFH (2018 : CHF 113,0 mio). La mesure « Augmentation de 400 francs par an des taxes d'études pour les étudiants et étudiantes étrangers », arrêtée dans le cadre du programme d'allègement (PA) 2018, a entraîné une réduction de cette contribution à hauteur de 50 000 francs.
- Pour la première fois, les revenus d'exploitation de la BFH ont dépassé les 300 millions de francs (CHF 301,8 mio). Ce résultat est dû aux fonds de tiers pour la recherche, supérieurs de 3,8 millions de francs à ceux de 2018, aux revenus stables issus de la formation continue et à la dissolution de provisions à hauteur de 1,6 million de francs suite à la nouvelle répartition des tâches entre la résidence estudiantine de la HAFL et l'Office des immeubles et des constructions (OIC).
- Les charges de personnel se sont élevées à 8,2 millions de francs, un montant supérieur à celui de 2018. Cette hausse est due à la constitution extraordinaire de provisions pour les primes de fidélité, d'un montant de 3,2 millions de francs, à l'arrêté du Conseil-exécutif sur les mesures salariales et à une légère augmentation des effectifs de personnel dans le corps intermédiaire. Les engagements de prévoyance, qui ont augmenté de 1,6 million de francs, sont compris dans les charges de personnel.
- L'entretien de controlling entre la Direction de l'instruction publique et de la culture et la BFH a eu lieu le 12 novembre 2019. La Direction de l'instruction publique et de la culture a constaté que la BFH remplissait entièrement et en fournissant une qualité élevée le mandat que lui attribue la législation et qu'elle avait en majorité atteint ou dépassé les objectifs fixés dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif. Le 26 février 2020, lors de l'entretien de reporting sur le mandat de prestations confié à la BFH pour les années 2017 à 2020, le Conseil-exécutif a pris connaissance du rapport de la Direction et de ses conclusions pour la période allant de 2021 à 2024. Le comité interdirectionnel de coordination du controlling des hautes écoles s'est consacré au rapport de gestion de la BFH le 20 avril 2020.

2. Bases légales

- Articles 46 et 56, alinéa 2 de la loi du 19 juin 2003 sur la Haute école spécialisée bernoise (LHESB ; RSB 435.411)
- Article 69, alinéa 3 de l'ordonnance du 5 mai 2004 sur la Haute école spécialisée bernoise (OHESB ; RSB 436.811)

3. Proposition

Sur proposition de la Direction de l'instruction publique et de la culture,

il est arrêté ce qui suit :

Le Grand Conseil prend connaissance du rapport de gestion 2019 de la BFH.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique et de la culture

Pièce jointe

Rapport de gestion 2019 de la BFH